

Le constat actuel est une dégradation générale des milieux et de la diversité biologique présente, avec pour exemple, la disparition de deux plantes comme la Ligulaire de Sibérie et l'œillet superbe anciennement répertoriées.

Les principales causes identifiées à ce jour, sont des incendies répétés, des changements de pratique avec une intensification des pratiques pastorales ou à l'inverse l'abandon de certain secteurs, des travaux de drainage, des décharges sauvages, mais aussi un manque de communication et une image négative du marais encore très présente.

En réponse, les élus des 3 communes concernées ont créé en janvier 2002, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Auze Ouest-Cantal, composé de 9 membres délégués des 3 communes avec pour objectifs de :

- Connaître le patrimoine naturel de leur territoire,
- Préserver ce patrimoine, et
- Le valoriser.

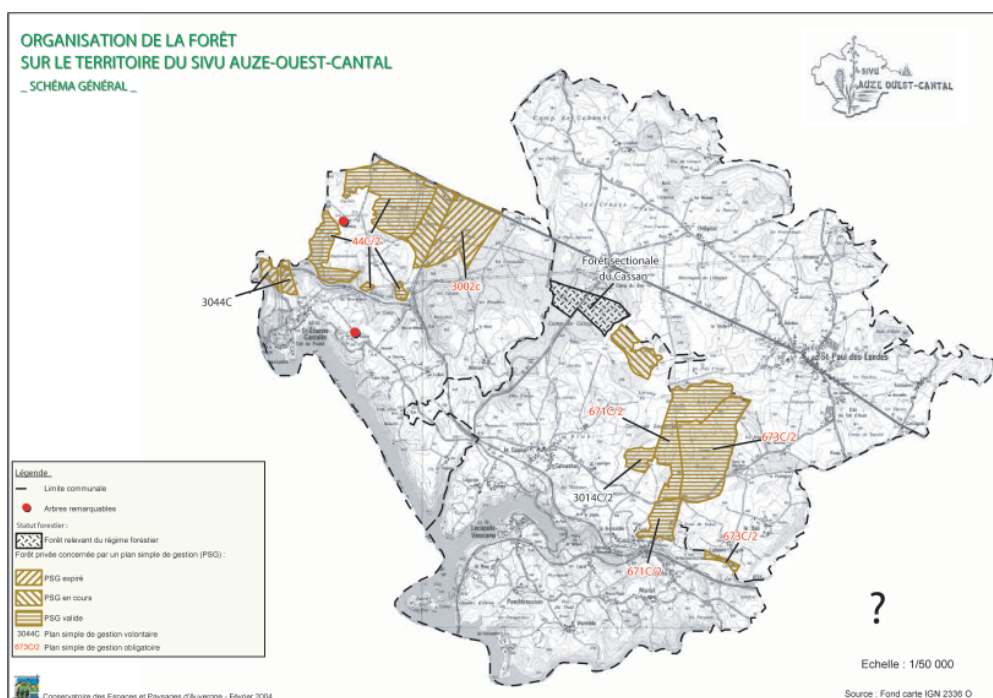
Un travail de diagnostic du patrimoine naturel au sens large à l'échelle du SIVU, au cours de l'été 2002 a conduit à la mise en place d'un groupe de travail sur le thème de l'arbre et de la forêt face au constat que le tiers du SIVU est occupé par des boisements, qu'un maillage bocager est encore présent, ainsi que quelques arbres remarquables.

Ce groupe de travail est constitué de professionnels du monde forestier comme le CRPF Auvergne, l'ONF Cantal/Haute-Loire, une coopérative forestière, des collectivités comme le Conseil Général du Cantal, des services de l'Etat comme la DDAF du Cantal, la DIREN Auvergne, des acteurs locaux avec les communes concernées, et souvent en fonction des secteurs traités, des agriculteurs et des propriétaires sont associés à la réflexion.

L'objectif de ce groupe est de réfléchir à une préservation du marais grâce à une gestion raisonnée.

Un état des lieux a permis d'identifier que 95% de la forêt est privée dont 58% bénéficie d'un plan simple de gestion. Au delà, le morcellement des propriétés forestières est particulièrement élevé.

Suite à l'analyse des éléments recueillis et du travail de réflexion du groupe, 3 objectifs concernant la forêt sur le SIVU et dans



un premier temps au cœur du marais du Cassan sont retenus :

- Préserver le réseau hydrographique et son fonctionnement
- Maintenir le patrimoine naturel voire le restaurer
- Limiter le risque incendie

A court terme, des interventions ont été validées et retenues par le groupe de travail que le SIVU a décidé de mettre en œuvre, à savoir :

1 L'élaboration d'un **cahier technique d'information et de recommandations** qui consignent les éléments d'information et de sensibilisation suivants :

- une information sur l'intérêt des zones tourbeuses, qui pourrait être dans un premier temps sur la base de la fiche technique n°35 réalisée par le CRPF Auvergne et le réseau tourbières Auvergne
- une information sur l'intérêt du marais de Cassan Prentegarde et des démarches en cours pour permettre une préservation (ENS, Natura 2000; contrat de rivière, ...)
- une information au niveau du parcellaire pour les propriétés forestières bénéficiant d'un plan simple de gestion (milieux, espèces présentes, réseau hydrographique fin...)
- des recommandations techniques et une assis-

tance sur la gestion, en général, et adaptées si nécessaire à la parcelle concernée.

2 Une **cartographie des zones d'accès pour la lutte contre l'incendie** avec une prise en compte des secteurs les plus fragiles d'un point de vue environnemental. Ceci en collaboration avec le Service Départemental Incendie et Secours pour limiter le risque incendie au cœur du marais, actuellement classé en aléas 3 pour le département du Cantal.

3 Un **plan d'aménagement forestier du sectional du Cassan** réalisé par l'ONF Cantal/Haute-Loire avec pour objectif la préservation des landes à Molinie et des secteurs tourbeux à Spiranthe présents (pour plus de détail voir l'aménagement de la forêt du Cassan ci-après).

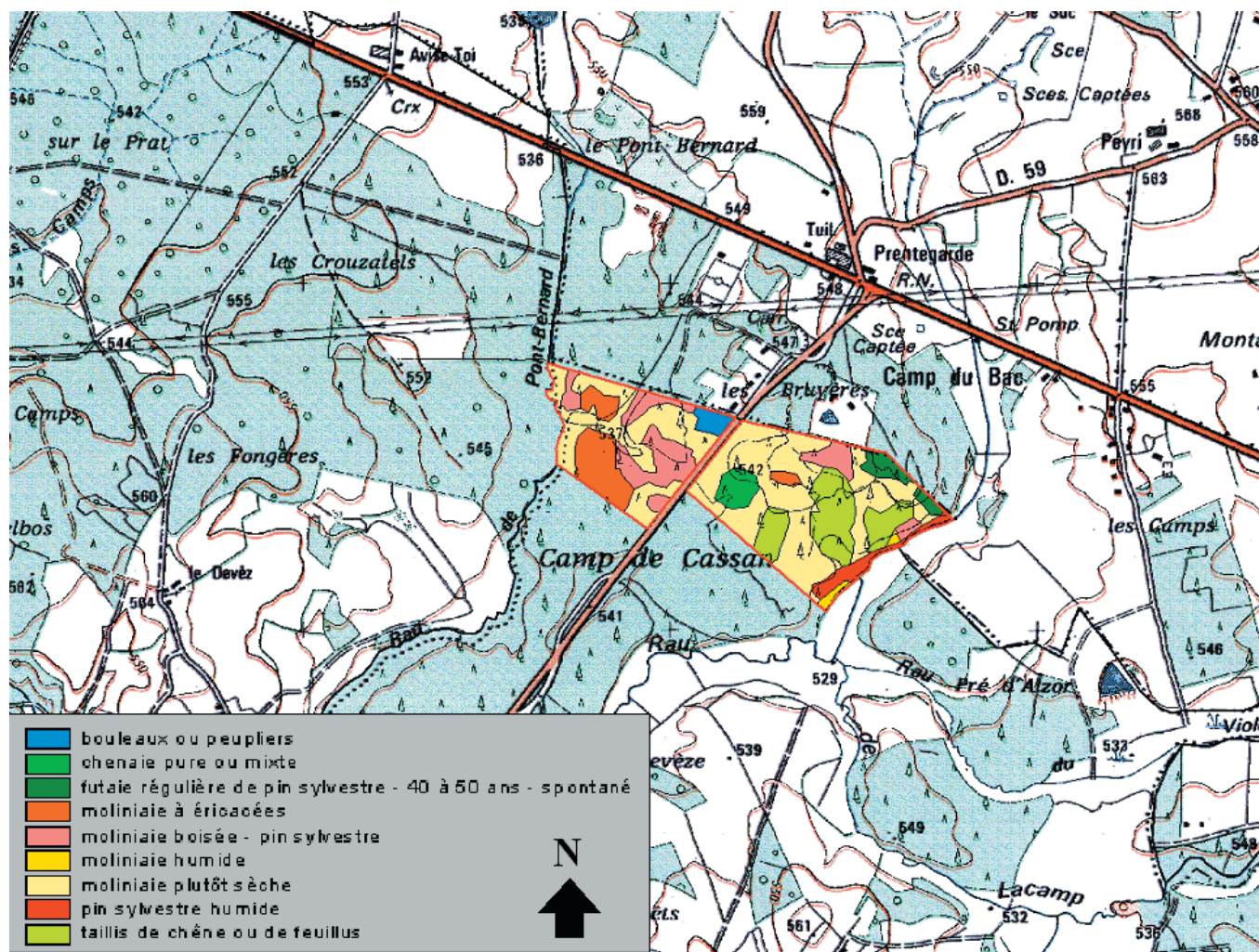
En conclusion, une participation particulièrement dynamique des acteurs associés au groupe de réflexion en vue d'une gestion raisonnée des secteurs forestiers a pu être constatée.

Une prise de conscience locale et plus largement, de l'intérêt mais aussi de la fragilité du marais est en cours, mais nécessite un travail régulier de restitution et d'information.

En perspective, un maintien de l'animation du groupe forêt et la poursuite du travail de réflexion et d'intervention engagé.

L'Aménagement de la forêt du Cassan

Thomas DARNIS
ONF Cantal



Les grands défrichements du Moyen Age ont profondément entamé la vieille forêt gauloise. Défrichée, pâturée, surexploitée, brûlée, la forêt française était réduite, vers 1800, au chiffre le plus bas de son histoire avec un taux de boisement d'à peine 12%. La situation va s'améliorer lentement, en partie grâce à l'usage du charbon de terre et des progrès de l'agriculture, mais également, à la réaction de l'État qui va renforcer considérablement la protection juridique des forêts publiques et généralise la planification forestière. Aujourd'hui ce taux est de 25%. Pour les forêts publiques ce document se nomme le plan d'aménagement et en forêt privée, le plan simple de gestion.

Créé en 1964 par décret, l'Office National des Forêts succède en 1966 à l'Administration des eaux et forêts. Il assure la gestion des forêts appartenant aux collectivités publiques, principalement de l'État et des communes soit 25 % de nos forêts françaises.

Héritier de plusieurs siècles de gestion forestière, l'Aménagement forestier intègre l'évolution des connaissances, des techniques et des demandes de la société, pour devenir un véritable instrument d'une gestion durable des écosystèmes forestiers. Il répond à un objectif fondamental de préservation et de transmission du patrimoine naturel :

- dans le temps, par une gestion intégrant la notion de long terme,
- dans son étendue, par la conservation des surfaces boisées (maintien de la santé et de la vitalité des écosystèmes forestiers),
- dans ses potentialités, par le maintien de la qualité des milieux et de la biodiversité,
- dans son utilité, par l'amélioration de la capacité à remplir les fonctions socio-économiques, c'est à dire par une gestion multifonctionnelle permettant d'assurer conjointement la fonction de production de bois,

la fonction de protection des sols et des ressources en eau, la fonction sociale (production de biens, d'emplois, accueil en forêt, équilibre des paysages...), et la fonction patrimoniale (maintien, conservation, restauration de la biodiversité).



La notion de gestion durable des forêts correspond à la traduction du concept de développement durable dans le contexte particulier de la forêt. Elle est issue du processus d'Helsinki (1993) qui découle des fameux engagements de Rio (1992). Elle est définie comme suit : " La gestion durable est la gérance des forêts et terrains boisés, d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent une diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes au niveau local, national et mondial ; et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes ".

Le Code forestier, cadre réglementaire national, assure la protection et la pérennité de l'espace forestier. Pour l'ensemble des forêts publiques, ce cadre s'exprime au travers du Régime forestier et, pour chacune de ces forêts, l'Aménagement forestier constitue un guide périodiquement révisé. Chaque forêt publique doit bénéficier d'un plan d'aménagement.

Chaque plan d'aménagement est établi en fonction de la forêt étudiée pour une période de 15 à 20 ans. Il propose :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- des synthèses permettant de définir ou de

réajuster les objectifs de gestion à la fois à long terme et à moyen terme,

- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables à moyen terme pour atteindre les objectifs.

L'ensemble des données ou des résultats sont regroupés sur des cartes synthétiques (issues aujourd'hui d'un SIG) qui permettent une vision rapide de la forêt et facilitent la compréhension de l'aménagement.

Considérée comme un vide boisable dans les années 70' avec la politique de reboisement du FFN, cette « forêt » (qui n'est autre qu'une lande à molinie en voie d'embroussaillage avancé) doit son salut à sa très faible surface (35 ha). En 1978 J. P. Favre découvre (ou redécouvre) la station à Spirranthe d'été sur le marais. La richesse patrimoniale de la zone est bien connue des botanistes, mais les institutions ont du mal à prendre conscience de cette richesse biologique. Des projets lourds (carrières, enfouissement de déchets, incinérateur...) voient le jour sur la zone.

La création du SIVU Auze-Ouest-Cantal redonne un coup de pouce pour la prise en compte de ces milieux dans la gestion du marais.

Il met en place un groupe forêt. L'ONF y est associé en tant que gestionnaire de la forêt sectionale du Cassan. Dans ce cadre, l'ONF décide de rédiger le plan d'aménagement de cette forêt en partenariat avec les acteurs du SIVU.



L'analyse du milieu naturel est assez complète et peu de données sont manquantes pour mener finaliser le document final. Cependant, il sera intéressant de faire quelques inventaires complémentaires notamment en ornithologie et entomologie.

Ces études seront inscrites dans le plan des actions de l'aménagement.

L'objectif principal de l'aménagement de la zone est bien entendu le maintien et la restauration de la lande à Molinie. Certaines actions prioritaires ont été identifiées dont :

* l'accueil du public sur la zone avec l'échange de parcelles avec des agriculteurs afin de pouvoir bénéficier de la maîtrise foncière sur certains terrains pour le passage d'un itinéraire de découverte du marais. Ce sentier passerait à proximité d'habitation ce qui pourrait permettre à l'occasion de l'entretien du sentier de limiter les risques d'incendie (en effet, ces derniers sont tous partis des zones d'habitations). Il passerait également à travers la forêt sectionale. Ainsi la fréquentation du public serait canalisée sur certaines zones sans enjeux de

protection forts. Les zones sensibles seraient ainsi préservées et mises en défend.

* Sur le pâturage : autre volet important de l'aménagement de la FS du Cassan. Tous les riverains ont été contactés et rencontrés. Un pâturage extensif de la zone semble approprié pour lutter contre l'embroussaillage.

L'action a été présentée non pas comme l'opportunité aux agriculteurs de faire pâturer leurs troupeaux sur une nouvelle parcelle mais comme une expérimentation de gestion de la lande à molinie. La zone à pâturer peut évoluer en fonction des enjeux et des endroits (les zones les plus dangereuses pour les animaux seront évitées), mais également en fonction de la période (en effet, les fruits de la bourdaine peuvent être toxique pour les bêtes en automne).



© CBNMC

Deux agriculteurs se sont engagés à signer une charte de bonne conduite dans le cadre de la Convention d'Assistance Technique signée entre l'Agence de l'eau Adour Garonne et le CEPA (convention qui vise entre autre à sensibiliser, informer les acteurs) ce qui implique le respect des zones humides en excluant le drainage, les amendements chimiques, et prône une gestion raisonnée de chaque parcelle sans changement d'usage. L'ONF en tant que gestionnaire et chargé du suivi de l'aménagement, va aussi signer cette charte.

Le rendu final du document d'aménagement est prévu pour la fin d'année.

DEBAT

Thomas Gendre (Conservatoire des Espaces Naturels de Languedoc-Roussillon)

Quelle est l'implication de partenaires naturalistes ou de gestionnaires comme les conservatoires régionaux dans les réflexions de planification ?

Thomas Darnis (ONF Cantal)

On fait soit appel à des compétences en interne ou en externe comme certains naturalistes. Sur le site de Cassan, des inventaires complémentaires seront effectués.

Stanislas Carlet (ONF - Direction Territoriale Auvergne Limousin)

Au niveau national, il y a un réseau de naturalistes internes à l'ONF. Régulièrement, l'ONF fait appel à d'autres structures comme des bureaux d'études ou des associations. Il existe aussi un Conseil scientifique Auvergne-Limousin.

Aline Salvaudon (ONF Lozère)

Dans la zone centrale du parc national des Cévennes, le parc collabore systématiquement à tous les plans d'aménagement et les approuve mais c'est vrai que dans d'autres zones où les enjeux écologiques sont moins forts on ne fait pas systématiquement des études sur toutes les espèces.

Erwan Hennequin (Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin)

Pour ce qui touche à la gestion, il est important d'utiliser les expériences qui ont fonctionné ou pas et donc de développer les visites de sites et les échanges informels entre organismes.

Fabien Auradou (Agence de l'Eau Adour-Garonne)

Dans le cadre du huitième programme, l'Agence de l'Eau souhaite développer des partenariats. La convention d'assistance technique signée entre l'Agence et le CEPA en est un bon exemple.

Pierre Goubet (Conservatoire des sites de l'Allier)

Avant de mettre en place des mesures de gestion sur une tourbière, il faut avoir un bon diagnostic notamment sur le fonctionnement du site. A défaut, des erreurs importantes peuvent être commises.

Pierre Mossant (Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne)

Ce séminaire touchant à sa fin, il est temps d'en faire un bilan à chaud.

Faut-il ouvrir ce type de séminaire à de nouvelles structures ?

Le contenu vous convient-il ? Sur quelles priorités travailler à l'avenir ?

Thomas Darnis (ONF Cantal)

Je fais souvent des recherches dans l'ouvrage de Nicolas Dupieux sur la gestion des tourbières. Une mise à jour paraît nécessaire et pourrait constituer un axe de travail.

Francis Muller (Pôle Relais Tourbière)

Les recueils d'expériences sont des documents importants. C'est un projet qui pourrait voir le jour concernant les expériences de gestion à l'échelle du Massif-Central. Il pourrait y avoir aussi une étude pour savoir quel a été le résultat des opérations de gestion des tourbières concernées par le programme Life Tourbières.

Eric Sourp (Parc Naturel Régional du Livradois Forez)

Il manque dans les intervenants des scientifiques. Il serait intéressant de prévoir un temps d'échanges basé sur des documents que chacun pourrait apporter.

Sylvie Martinant (Conservatoire des Espaces et Paysages d’Auvergne)

La concomitance entre ce séminaire et le congrès de l’IMCG a empêché la participation de certains scientifiques.

Frédéric Moineau (EPIDOR)

Les références concernant la vision à l’échelle d’un bassin versant manquent. Il serait intéressant de développer ce point.

Pierre Mossant (Conservatoire des Espaces et Paysages d’Auvergne)

Nous prenons acte des différentes demandes exprimées et vous remercions de votre participation. Je vous rappelle l’intérêt de retourner les fiches d’identification de l’annuaire des compétences pour favoriser les échanges entre vous. Enfin nous allons travailler sur un projet de forum de discussion sur le thème des tourbières à l’échelle du Massif Central.

CONCLUSION

La diversité des expériences et des actions présentées au cours de ce séminaire a prouvé, s'il en était besoin, la richesse et l'intérêt des échanges entre gestionnaires afin de croiser les savoirs et favoriser la connaissance réciproque.

Est également apparu l'intérêt d'associer à ce type de rencontres des partenaires extérieurs au strict cercle des gestionnaires « conservateurs » d'espaces naturels, en s'ouvrant notamment aux propriétaires et forestiers privés et publics, ainsi qu'au monde agricole à travers les exploitants eux-même et leurs représentants professionnels. De même, la présence de plus en plus affirmée de représentants des collectivités territoriales témoigne de l'intérêt croissant de ces dernières pour la préservation des tourbières.

Après des années « d'expérimentation », la conservation et la gestion des tourbières doivent maintenant être menées à large échelle : le travail avec l'ensemble des gestionnaires et acteurs concernés et l'implication de ces objectifs dans toutes les politiques publiques sont deux des enjeux majeurs des années à venir.

Les principales attentes exprimées par les participants au cours des échanges en salle, sur le terrain mais aussi aux moments des pauses plus propices aux échanges informels, ont conduit le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne, animateur du réseau, à proposer d'orienter l'avenir sur les pistes suivantes :

- La rédaction et la diffusion d'un document de restitution, permettant de conserver la trace des interventions et des échanges. Une version électronique sera consultable et téléchargeable sur le site Internet du Pôle Relais «tourbières».
- Une reconduction, dans la mesure du possible, de l'organisation de tels séminaires sur une durée équivalente, en maintenant une visite sur le terrain, moment privilégié pour les échanges et les découvertes.
- La conduite de réflexions sur un ou plusieurs outils de liaison complémentaires entre deux rencontres biennales, éventuellement au travers de la mise en place d'un forum de discussion. Il est proposé qu'une réflexion s'engage avec le Pôle relais tourbières sur ce sujet.
- Pour rappel, un annuaire de personnes contact et/ou ressources est en cours d'élaboration et permettra à l'échelle du Massif, mais également en lien avec le niveau national de pouvoir orienter les demandes concernant les tourbières sur les personnes compétentes.
- De plus, une lettre d'information à l'échelle du Massif Central existe et peut être envoyée aux personnes recensées à l'échelle du Massif.

La pérennisation de ce réseau « tourbières du Massif central » est souhaitée par les participants. Elle sera possible grâce à l'engagement fort et durable des partenaires financeurs. En répondant aux objectifs de préservation des zones humides et des tourbières en particulier, dans une approche supra régionale et associant l'ensemble des parties, le réseau répond à un vrai besoin et devrait continuer à démontrer son intérêt et son rôle pionnier au niveau français.

ANNEXES



CONSERVATOIRE
DES ESPACES
ET PAYSAGES
D'Auvergne

Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne

Rue Léon Versepuy - 63200 RIOM
Tél : 04 73 63 18 27 - Fax : 04 73 64 04 73
cren-auvergne@espaces-naturels.fr
Président : Yves Geay
Directeur : Pierre Mossant

Préserver les sites pour préserver les espèces

Le Conservatoire a pour objet la «conservation des richesses biologiques, ethno-botaniques, géologiques des sites et paysages auvergnats». Il exerce la plus grande partie de son activité pour la préservation de sites naturels remarquables pour leurs milieux, leur flore ou leur faune.

Le Conservatoire, en Auvergne, intervient aussi sur des composantes particulières du paysage comme les vergers, les variétés fruitières anciennes, et les arbres remarquables.

Le Conservatoire est membre de la Fédération Nationale des Conservatoires (Espaces Naturels de France) qui regroupe actuellement 28 conservatoires.

Une démarche consensuelle

L'intervention de terrain étant basée sur un principe amiable, le Conservatoire recherche pour chaque site un consensus avec les acteurs locaux : élus, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs...

Place du bénévolat et présence sur le terrain: Les conservateurs occupent une place particulière, en parallèle de l'équipe technique, qui permet d'assurer une présence et un relai local sur la plupart des sites du Conservatoire. Certains conservateurs vont au-delà de la mission initiale par des suivis scientifiques, la participation à des travaux, ou la réalisation d'outils de valorisation.

Le Conservatoire est un acteur de l'aménagement du territoire qui souhaite maintenir une réelle présence de terrain en lien avec les acteurs locaux sur un réseau de sites à l'échelle de la région.

Fonctionnement de l'association

- Conseil d'Administration : 16 membres, présidé par M. GEAY
- Conseil Scientifique : 25 conseillers scientifiques bénévoles, présidé par M. FAÏN
- Réseau régional de Conservateurs de sites : 44 conservateurs bénévoles, coordonné par le président et le responsable des sites
- Equipe salariée : 15 salariés

Modes d'intervention :

- La Maîtrise foncière : l'acquisition
- La Maîtrise d'usage : la location (bail emphytéotique...)
- La Convention de gestion

Mise en valeur des espaces naturels : «connaître, protéger, gérer, valoriser»

- Etudes et expertises scientifiques
- Gestion des espaces naturels (1233 hectares répartis sur 129 sites)
- Médiation, animation de projets

La concertation avec l'ensemble des acteurs locaux (élus, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, forestiers, scientifiques, représentants des administrations...) est une règle de base du Conservatoire pour la mise en œuvre des documents d'objectifs dans le cadre de Natura 2000, l'animation du réseau tourbières Auvergne et Massif Central, du patrimoine fruitier d'Auvergne, de la rivière Allier et de ses affluents...

- Aménagements pédagogiques et touristiques de certains sites

Partenaires

Les actions conduites par le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne sont rendues possibles par le soutien de nombreux partenaires moraux, techniques et financiers.

Nos partenaires moraux : Il s'agit des 225 adhérents au Conservatoire représentés par des communes, des associations, et des particuliers.

Nos partenaires techniques : Associations naturalistes et de protection de la nature, SAFER, Chambres d'agriculture, ADASEA, ONCFS, CSP, Fédérations de pêche et de chasse, DDAF, DRAF, ONF, CRPF, CPIE, Conservatoire Botanique du Massif Central, Parcs Naturels Régionaux du Livradois-Forez et des Volcans, acteurs et usagers locaux ...

Nos partenaires financiers : Union Européenne, DATAR Massif Central, Ministère de l'Écologie et du Développement durable (DIREN Auvergne), Conseil Régional d'Auvergne, Conseils Généraux du Puy de Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal, et de l'Allier, Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, partenaires privés comme la Fondation Nature et découverte, la Fondation de France, et autres structures comme Arvie...



Conservatoire des espaces naturels du Limousin

6, ruelle du Theil - 87510 SAINT-GENCE

Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30

cren.limousin.com@wanadoo.fr

Président : Maurice Robert

Directeur : Pierre Seliquer

Les sites et les paysages les plus prestigieux du Limousin se banalisent progressivement et insidieusement. Des animaux et des plantes, autrefois communs, disparaissent ou sont menacés.

Ces dangers ont conduit à la création d'outils performants pour sauvegarder et gérer nos espaces naturels et les paysages : les Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels, réunis au sein d'une fédération nationale, Espaces Naturels de France.

Historique

Depuis 1992, le Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN, association loi 1901 à but non lucratif, non militante et strictement apolitique, a pour mission de préserver, entretenir et mettre en valeur le patrimoine naturel de notre région. Il contribue ainsi à la sauvegarde de la biodiversité par la conservation des espaces naturels remarquables (tourbières, marais, landes, forêts...) et poursuit ainsi un but d'intérêt général.

Fonctionnement de l'association

- Conseil d'Administration : 25 membres regroupant tous les usagers de la nature (forestiers, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, naturalistes, élus, individuels...), présidé par M. ROBERT

- Conseil Scientifique : 25 conseillers scientifiques bénévoles, présidé par M. BARATAUD

- Equipe salariée : 21 salariés

Modes d'intervention :

- La Maîtrise foncière : l'acquisition

- La Maîtrise d'usage : la location

- La Convention de gestion

Mise en valeur des espaces naturels : «connaître, protéger, gérer, valoriser»

- Etudes et expertises scientifiques

- Gestion des espaces naturels (1030 Ha au 1er septembre 2004)

- Médiation, animation de projets

La concertation avec l'ensemble des acteurs locaux (élus, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, forestiers,

scientifiques, représentants des administrations...) est une règle de base des quatre programmes européens Life conduits par le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin. Ils ont pour objectif : le maintien et la réhabilitation du patrimoine naturel d'intérêt européen.

- Aménagements pédagogiques et touristiques

Partenaires

Les actions conduites par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin sont rendues possibles par le soutien de nombreux partenaires moraux, techniques et financiers.

Nos partenaires moraux : En 2003, ce sont plus de 400 particuliers, 114 communes et 34 associations, le Conseil Régional du Limousin, les Conseils Généraux de Haute-Vienne et de Corrèze qui adhèrent au Conservatoire.

Nos partenaires techniques : associations naturalistes et de protection de la nature, SAFER, Chambres d'agriculture, ONC, CSP, Fédérations de pêche et de chasse, DDAF, DRAF, ONF, CRPF, acteurs et usagers locaux.

Nos partenaires financiers : Union Européenne, Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (DIREN Limousin), Conseil Régional du Limousin, Conseils Généraux, Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, partenaires privés, Fondation Nature et découverte et autres fondations.



Fédération des espaces naturels du Limousin

6, rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans
 tél. 02 38 24 55 00 - fax 02 38 24 55 01
 Président : Jacques Rousseau-Dufour
 Directeur : Bruno Mounier

Les Conservatoires d'Espaces Naturels oeuvrent depuis plus de 20 ans dans le développement durable, autour de quatre mots clés qui fondent leur action : connaître, protéger, gérer, valoriser.

La structure associative qui régit l'existence des Conservatoires leur permet de bénéficier à la fois d'une assise citoyenne forte, mais aussi d'une souplesse d'intervention capable de fédérer toutes les initiatives publiques et privées.

Connaître l'expertise scientifique

Parce qu'il est nécessaire de bien connaître les espaces naturels et les espèces sur lesquels il faut intervenir, les Conservatoires d'espaces naturels s'appuient sur une solide assise scientifique qui permet d'expertiser les habitats, la faune et la flore, mais aussi de mieux prendre en compte le contexte historique, social ou économique du site à protéger.

Des équipes spécialisées, mais aussi des Conseils Scientifiques dans chaque région étudient les espaces naturels pour mieux connaître la faune et la flore, l'histoire ou les usages traditionnels. Un plan de gestion permet ensuite de déterminer les modalités d'intervention sur chaque site.

Les Conservatoires d'Espaces Naturels participent fortement à la récolte, l'élaboration des données et l'établissement des inventaires publics.

Protéger contractualisation et maîtrise foncière

Les Conservatoires d'espaces naturels ont choisi la "concertation" et le "partenariat". Ils privilégient la méthode contractuelle et la maîtrise foncière, principale garantie à long terme et travaillent avec les communes, les propriétaires privés, les organismes publics et les collectivités locales et territoriales afin de mener à bien les actions de protection.

Ils assurent systématiquement le contact avec les habitants et les usagers, persuadés que c'est le meilleur moyen d'assurer une protection durable des milieux naturels.

Les Conservatoires d'espaces naturels s'adaptent à chaque projet, chaque milieu pour s'assurer de la maîtrise foncière ou d'usage des sites qu'ils souhaitent protéger : acquisitions, locations, baux emphytéotiques, convention de gestion...

Gérer présERVER dans la durée

Il ne suffit pas de protéger, il faut aussi gérer. Le plan de gestion mis en oeuvre sur chaque site par les Conservatoires détermine les opérations concrètes à réaliser ou l'absence d'intervention.

Les Conservatoires d'espaces naturels, en choisissant de protéger un site, vont conduire un projet de protection, de restauration et d'aménagement des espaces protégés.

Ils s'entourent pour cela de toutes les compétences locales, prennent en compte les usages traditionnels comme la pêche et la chasse, et travaillent en régie, avec des entreprises d'insertion, des bénévoles et souvent, avec les agriculteurs.

Valoriser partager et faire partager

Les Conservatoires d'espaces naturels conduisent aussi de nombreuses actions de valorisation des sites protégés afin que le plus grand nombre puisse profiter de ce patrimoine exceptionnel, sans pour autant bien sûr menacer la faune et la flore.

A chaque fois que cela est possible, les Conservatoires d'espaces naturels privilégient l'ouverture des sites au public. Ils organisent de nombreuses actions de pédagogie, de réalisations de sentiers, de plaquette ou d'animations auprès du grand public, mais aussi des scolaires, des décideurs et des professionnels.

La fédération des Conservatoires

Créée en 1988, la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, Espaces Naturels de France, rassemble les Conservatoires d'Espaces Naturels de France. Aujourd'hui, 21 Conservatoires régionaux et 7 Conservatoires départementaux adhèrent à la fédération nationale.

Elle a pour mission principale de représenter le réseau des Conservatoires et de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain.

La fédération est dirigée par un Conseil d'Administration rassemblant des représentants des Conservatoires adhérents, deux représentants d'autres gestionnaires de milieux naturels (Conservatoire du Littoral et Réserves naturelles de France) et d'un représentant du personnel salarié des Conservatoires.



Pôle Relais Tourbières

32 Grande Rue - 25 000 Besançon

Tél : 03 81 81 78 64 - Fax : 03 81 81 57 32

pole.tourbieres@enf-conservatoires.org - www.pole-tourbieres.org

Coordinateur (Project manager) : Francis MULLER francis.muller@pole-tourbieres.org

Documentaliste (Documentalist) : Sylvie RABOIN sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

Recueillir et mettre à disposition des gestionnaires des informations pertinentes :

- Un centre de documentation sur l'écologie et la gestion durable des tourbières

Ce centre, regroupe un fond documentaire consacré à l'écologie et à la conservation des tourbières (ouvrages, articles scientifiques, plans de gestion, documents d'objectifs Natura 2000, rapports...). La documentaliste répond aux demandes d'informations des gestionnaires, élus, scientifiques,... et réalise des synthèses bibliographiques thématiques. Une consultation de la base documentaire pourra, à terme, se faire à distance par Internet.

- Destiné à une première information du public et des gestionnaires, ce site Web aborde l'ensemble des thèmes liés à la connaissance et à la gestion des tourbières. Les gestionnaires peuvent y télécharger des documents utiles à leurs actions.

- La revue « L'Echo des tourbières » a repris sa publication à raison de trois numéros par an pour diffuser les acquis des actions de gestion durable des tourbières menées dans les régions. Les « Cahiers scientifiques et techniques du réseau Tourbières de France » permettront, à raison de un à deux numéros par an, de faire un point documenté sur des questions scientifiques ou techniques en évolution. Une lettre électronique bimestrielle «Tourbières-infos» permet de faire circuler rapidement l'actualité sur les tourbières. Pour la recevoir, s'inscrire à tourbieres-infos@pole-tourbieres.org.

Promouvoir une gestion durable des milieux tourbeux :

- Animation d'un réseau de « personnes-ressources » regroupant des scientifiques, des gestionnaires des différents réseaux et des membres des administrations concernés par la gestion durable des tourbières françaises est en cours de constitution sur des bases régionales. Ce réseau de correspondants est comme tous les contacts du Pôle, depuis mars 2003, destinataire de Tourbières-infos.

- Assistance scientifique et technique aux gestionnaires locaux aux gestionnaires locaux confrontés à des problèmes particuliers. Un annuaire des compétences en matière d'étude et de gestion des milieux tourbeux est en cours de réalisation sur une base régionale.

Un soutien particulier sera apporté aux régions dont les « massifs riches en tourbières » n'ont pas encore fait

l'objet de travaux suffisants tant en matière d'inventaires que de programmes de conservation.

Sensibiliser et former les gestionnaires par filière d'usage :

A l'image des actions menées avec succès durant les programmes Life Nature consacrés aux tourbières, l'équipe du pôle proposera des actions de sensibilisation et des programmes d'actions ciblés aux divers utilisateurs et gestionnaires de tourbières de notre pays. Dans le domaine forestier, les actions de formation, d'aide à la gestion voire à la restauration de sites menées par convention avec l'Office National des Forêts sont poursuivies. Des actions similaires seront expérimentées avec les forestiers privés par l'intermédiaire de leurs instances techniques (C.R.P.F.).

Dans le domaine agricole, une attention particulière sera apportée à la poursuite et à l'amplification des expériences de gestion agri-environnementale dans le cadre des nouveaux outils (contrats de gestion « Natura 2000 », Contrats d'Agriculture Durable, etc...).

Pour ce qui concerne l'exploitation de la tourbe, le pôle poursuit les efforts initiés par la Fédération des conservatoires d'espaces naturels pour la promotion des « terreaux sans tourbe ». En liaison avec les exploitants et les gestionnaires de sites « Natura 2000 » concernés, le travail de conseil concernant la réorientation et la réhabilitation des exploitations de tourbe sera développé.

Contribuer au Plan d'Action Zones Humides :

Le coordinateur du pôle-tourbières participe de façon active aux diverses instances d'animation et de coordination du Plan national d'action. Ces échanges ainsi que les contacts réguliers avec les gestionnaires de terrain et les services administratifs concernés permettent de faire connaître les préoccupations et difficultés locales et de proposer des mesures visant à une mise en cohérence des politiques publiques touchant aux zones humides.

La participation à des actions de formation concernant les divers échelons de l'administration permet également de sensibiliser les décideurs et gestionnaires aux conditions d'une gestion durable de nos milieux tourbeux.

FORETS ET TOURBIERES

Bibliographie

Habitats forestiers et biodiversité

- **Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers.** 2001. 2 Volumes, coll. « Cahiers d'habitat Natura 2000 ». Documentation française.

Sous la coordination du Muséum National d'Histoire Naturelle, ces «Cahiers d'habitats» visent à faire la synthèse des connaissances scientifiques et des modes de gestion conservatoire, pour chaque habitat naturel (annexe I) et pour chaque espèce (annexe II) de la Directive «Habitats» . Ils doivent guider la rédaction des documents d'objectifs. Ce premier tome de la série (7 tomes par grands types de milieux) concerne les habitats forestiers.

- Le premier volume de ce tome 1 traite des forêts du domaine atlantique et continental : hêtraies, chênaies, forêts de pente, forêts alluviales, tourbières boisées...

- Le deuxième volume de ce tome 1 traite des forêts du domaine méditerranéen et alpin : châtaigneraies, forêts montagnardes, sapinières, pineraies, forêts de conifères...

Chaque fiche présente : les caractéristiques diagnostiques de l'habitat, la dynamique de la végétation, les habitats associés, la répartition géographique, la valeur écologique et biologique, les états de l'habitat (états à conserver, tendances évolutives, potentialités de production), le cadre de gestion, les inventaires ou axes de recherche à développer.

Ce document existe en version papier et sur CD-ROM.

- GAUDILLAT, Vincent [Coordinateur]. HAURY, J [Coordinateur], 2002. **Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides.** coll. « Cahiers d'habitat Natura 2000, Documentation française. 457 p.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du réseau «Natura 2000» (application de la Directive «Habitats» de 1992), les Cahiers d'habitats synthétisent, pour chaque grand type de milieux, les connaissances scientifiques et les modes de gestion conservatoire. Les intitulés des habitats correspondent à ceux du «Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne» (version EUR15 révisée, 1999). Ce tome 3, consacré aux milieux humides continentaux (soit 27 habitats génériques), décrit les habitats d'eaux douces (eaux dormantes, eaux courantes), les landes humides, les tourbières. Les fiches descriptives indiquent : l'identification de l'habitat (déclinaison en habitats élémentaires), l'état général et les menaces, les propositions de gestion, des exemples de sites, une bibliographie.

En annexes : lexique, classification des unités phytosociologiques, index taxonomique, index syntaxonomique.

Ce document est accompagné d'un CD-ROM.

- RAMEAU, JC ; GAUBERVILLE, C. ; DRAPIER, N. 2000. **Gestion forestière et diversité biologique : identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire.** Institut pour le Développement Forestier.

Domaine continental (volume 1).

Domaine atlantique (volume 2).

Ce document est conçu comme un outil technique et pédagogique pour améliorer la prise en compte de la diversité biologique dans la gestion quotidienne des forêts et milieux associés (notamment les tourbières), du domaine continental (vol 1) et du domaine atlantique (vol. 2).

La partie «Livret» aborde 4 grands thèmes

** biodiversité et gestion forestière (principes, philosophie)*

** Directive habitats et Oiseaux (philosophie, objectifs)*

** prise en compte de la diversité biologique dans la gestion (exemples)*

** guide Habitats et espèces (typologie, outil d'identification)*

La partie «Fiches» présente d'une part les clés d'identification des habitats forestiers et habitats associés (description écologique, biologique et dynamique) et d'autre part les espèces des Directives Habitats et Oiseaux (description, statuts de protection, mesures de gestion favorables à l'espèce, répartition géographique...).

- RAMEAU, JC ; MANSION, D [Illustrateur] ; DUME, G. 1989. **Flore forestière française : guide écologique illustré**. Institut pour le Développement Forestier.

Tome 1 : Plaines et collines. 1785 p.

Tome 2 : Montagnes. 2421 p.

Cette flore permet d'identifier les espèces végétales des forêts et milieux associés, en plaines et collines (tome 1) et en montagnes (tome 2). Elle présente successivement, pour chaque tome :

- les Bryophytes (Mousses, Hépathiques, Sphaignes) humicoles ou terricoles

- les Ptéridophytes (Lycopodes, Sélaginelles, Prêles et Fougères)

- les Plantes à fleurs (Spermaphytes) : espèces ligneuses (Gymnospermes, Angiospermes) et espèces herbacées

Pour chaque espèce sont précisées : la nomenclature latine (avec étymologie), les noms populaires, les caractères biologiques et diagnostiques, la distribution géographique, les conditions autoécologiques optimales, les biotopes préférentiels, les alliances phytosociologiques, l'utilisation et les propriétés médicinales éventuelles, le degré de rareté et les menaces qui pèsent sur elle. L'ensemble est richement illustré : dessin au trait de la plante, présenté sur une page entière avec des détails significatifs.

Les espèces sont présentées par ordre alphabétique, mais plusieurs clés de détermination sont fournies : une clé «classique» à partir des caractères les plus déterminants, et une clé à partir de l'appareil végétatif pour certains groupes.

Vocabulaire, bibliographie, index alphabétiques (latin-français, français-latin).

Annexe 1 : Composition des groupes d'espèces indicatrices

Annexe 2 : Classification phytosociologique forestière (espèces caractéristiques, différentielles, et compagnes de haute fréquence)

Annexe 3 : Les plantes protégées susceptibles d'être rencontrées en forêt

- **Natura 2000 : manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15.**

Commission européenne : DG XI, 1997, 109 p.

Cette nouvelle version du manuel, adopté le 25 avril 1996 par le Comité Habitats, intègre les habitats de 3 nouveaux pays, récents adhérents de l'Union Européenne : l'Autriche, la Finlande et la Suède. Ainsi 11 types d'habitats prioritaires ont été ajoutés.

Pour chaque type d'habitat, on trouve : une définition, un descriptif de la flore et de la faune, la répartition géographique, un commentaire et des références bibliographiques.

- RAMEAU, Jean-Claude. **Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial. Manuel de vulgarisation.** ENGREF. 503 p.

Ce document présente les différents types d'habitats forestiers des montagnes françaises (et leurs habitats associés) de valeur patrimoniale, susceptibles d'être proposés au titre de l'annexe 1 de la Directive Habitats. L'introduction définit la notion d'habitats, d'intérêt patrimonial (national ou régional). Les deux premiers chapitres fournissent les critères d'évaluation pour la typologie et la hiérarchisation des sites, et les principes méthodologiques du manuel. Le troisième chapitre, le plus conséquent, décrit de façon détaillée les écosystèmes remarquables, répartis en 3 grandes catégories :

* Forêts et fruticées installées dans des conditions stationnelles particulières

* Forêts caducifoliées mélangées et forêts mixtes

* Forêts de conifères montagnardes et subalpines (ou forêts mixtes)

Pour chaque habitat : caractères généraux, associations végétales.

- RAMEAU, Jean-Claude [Coordinateur] ; ARBEZ, Michel [Préfacier], 2001. **Gestion de la biodiversité : réalisations concrètes.** Revue forestière française, n° spécial, 375 p.

Cet ouvrage restitue les contenus du colloque de Nancy (novembre 2000) sur la biodiversité dans la gestion forestière française. Il est organisé en 7 parties :

1- Des politiques de conservation et gestion en faveur de la biodiversité

2- Connaître

3- Gérer de manière intégrée

4- Gérer de manière conservatoire

5- Faire connaître

6- Conclusions

7- Posters

- **Biodiversité et gestion forestière** / Séminaire de programme : Paris, 2 et 3 décembre 1999. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 1999.

Ce document restitue les résumés des interventions et des débats du séminaire consacré à la biodiversité en forêt et ses relations avec la gestion forestière, dans une approche technique (point de vue des gestionnaires) et scientifique. Les forêts étudiées sont des forêts de montagne, des forêts de plaine, des forêts fortement artificialisées, en forêt publique et privée.

- Office National des Forêts, 1991. **Etat du patrimoine naturel géré par l'Office national des Forêts : actions réalisées.**

- **Gestion forestière et naturalité.** Espaces Naturels, n°7, juillet 2004, p. 7-24

Au sommaire de ce dossier :

- Forêts à caractère naturel : dernières reliques ou forêts d'avenir ?
- Le monde vivant du bois mort
- Face à la souffrance des forêts : sécheresse et canicule
- Réserve naturelle de l'étang de Cousseau : recréer une forêt naturelle après l'ouragan
- ONF : la biodiversité dans les forêts publiques
- Réserve naturelle forestière intégrale de l'île de la Platière : son protocole de suivi devient une référence pour la gestion des forêts alluviales
- Parc national des Cévennes : les cerfs, les chevreuils et la forêt, s'employer à rétablir l'équilibre
- Parc naturel régional du Morvan : concertation et gestion des désaccords, à la source des conflits, le reboisement résineux

- **Outils pour la préservation de la biodiversité forestière. Recueil 2.** Programme Naconex. 2001. 95 p.

Naconex est un programme européen d'échanges d'expériences autour de la conservation de la diversité biologique. Ce deuxième recueil restitue les contenus du deuxième séminaire organisé au Royaume Uni en avril 2001. Il est structuré en 3 grands chapitres :

- * L'héritage forestier européen
- * Les vieux arbres remarquables
- * La gestion forestière intégrée

- PERSUY, Alain, 2002. **Vers un nouvel âge forestier ? I- Les principaux milieux naturels associés à la forêt. Forêt entreprise**, n°146, p. 60-64.

Convaincu que l'exploitation forestière (dimension économique) est compatible avec le maintien de la biodiversité (dimension écologique), l'auteur montre comment prendre en compte ses multiples fonctions dans les orientations de gestion. Cette première partie décrit les principaux milieux associés à la forêt (landes, mares et étangs, tourbières, arbres morts, lierre et friches) avec pour chacun un paragraphe sur la gestion recommandée.

- PERSUY, Alain, 2002. **Vers un nouvel âge forestier ? II- Sous les feuilles, dans les branches, la vie... Forêt entreprise**, n°147, p. 59-63

La deuxième partie de ce dossier nous parle de la forêt comme un « patchwork écologique » où les êtres vivants, d'une grande diversité, influent les uns sur les autres. Sont ainsi abordés les orchidées forestières, les insectes, la faune du sol, les oiseaux forestiers et les mammifères.

- PERSUY, Alain, 2002. **Vers un nouvel âge forestier ? III- Gérer la forêt écologiquement. Forêt entreprise**, n°148, p. 14-16.

Dans cette troisième partie, l'auteur formule des préconisations de gestion à l'intention du forestier, en précisant pour chaque mesure les avantages et les coûts. Le cas particulier de la populiculture fait l'objet de recommandations spécifiques.

En conclusion, le « nouvel âge forestier » concerne l'ensemble des forêts françaises, et n'est pas réservé aux secteurs protégés (parcs, réserves...). En ce sens, le partenariat entre les forestiers, les élus, les naturalistes, les scientifiques constitue une progression vers une sylviculture diversifiée.

- COLINOT, Alain [Coordinateur]. **Des indicateurs fiables pour une gestion forestière durable.** Forêt entreprise, n°150, 2003, p. 17-45

Le concept de « développement durable » émerge lors du Sommet de la Terre à Rio, en 1992. Avec lui apparaissent les notions de critères, sous-critères et indicateurs (à la fois quantitatifs et qualitatifs), notamment les « critères de gestion durable » d'Helsinki (1993), complétés à Lisbonne en 1998. Où en est la France en matière de gestion forestière durable ? Après une présentation des outils de suivi existants (données de l'IFN, programme STOC...), le dossier décrit la démarche de certification forestière (FSC, PEFC...). Des articles analytiques formulent quelques précautions à l'égard de ces outils internationaux : d'une part il convient d'adapter la gestion forestière aux contextes locaux et à l'évolution des connaissances, et d'autre part la concertation est indispensable pour l'élaboration des critères et leur appropriation. Une rencontre avec un sylviculteur clôt le dossier.

- **Gestion forestière, écologie, patrimoines naturels.** 2002. France Nature Environnement ; Fédération Nationale des Syndicats de Propriétaires Forestiers Sylviculteurs, 23 p.

Une gestion durable des forêts nécessite une approche globale intégrant les dimensions écologique et sociale. Cette brochure rappelle la place de la forêt (en France et dans le monde), décrit l'évolution de ses usages, et liste ses fonctions (sols, eau, air, biodiversité). Puis la forêt est présentée en tant qu'écosystème complexe (cycle naturel, stratification) composée d'une mosaïque de milieux remarquables (dont des zones humides). Il convient de préserver cette richesse par des mesures de gestion adaptées.

- GILG, O. 2004. **Forêts à caractère naturel : caractéristiques, conservation et suivi.** ATEN. Coll. « Gestion des milieux et des espèces » ; n°74.

- GAUBERVILLE, Ch (coord.). **Biodiversité forestière.** Forêt-entreprise, n°155, février 2004, p. 21-44

- LECLERCQ, B.1992. **Des forêts pour le Grand Tétrás.** Parc Naturel Régional du Haut-Jura ; Parc Naturel régional du Ballon des Vosges. 48 p.

Document entièrement consacré au Grand Tétrás (ou coq de bruyère) : ses caractéristiques, son mode de vie, ses lieux d'implantation, sa densité de population, ses prédateurs, les différentes menaces (chasse, tourisme, altération du milieu naturel), les mesures d'urgence pour sauver les populations, et le traitement de fond qui doit les accompagner.

- CHASTAIN, André. **Recherches écologiques et floristiques sur le « pinetum » de la haute-tourbière de la Vraconnaz (Jura helvétique vaudois).** Institut botanique de Montpellier. 176 p.

La haute-tourbière de la Vraconnaz est remarquable par sa forêt de Pins de montagne. De 1948 à 1950, l'auteur a étudié ses groupements végétaux, son microclimat, son sol tourbeux, la composition de sa strate arborescente, la répartition du Pin de montagne et ses variations en fonction des facteurs écologiques. Le premier chapitre développe des généralités sur le Jura vaudois et la tourbière de la Vraconnaz (géologie, climat). Le deuxième chapitre aborde la flore et la végétation. Le troisième chapitre traite des groupements végétaux (le « sphagnetum medii » du pinetum, le « caricetum fuscae » et autres). Le quatrième chapitre est consacré au pinetum (recherches polliniques, répartition). Et le cinquième chapitre aborde l'exploitation de la tourbière et la protection du pinetum.

- ARPIN, Pierre [Coordinateur], 2001. **Les invertébrés dans l'écosystème forestier : expression, fonction, gestion de la diversité.** Office National des Forêts ; Muséum National d'Histoire Naturelle. Coll «Les dossiers forestiers », 224 p.

L'ouvrage analyse les inter-relations complexes des invertébrés avec l'écosystème forestier. Au sommaire :

- * approche historique et méthodologique des peuplements d'invertébrés
- * les caractéristiques des peuplements d'invertébrés
- * l'importance des propriétés thermodynamiques du sol dans l'évolution des espèces d'invertébrés
- * les humus forestiers
- * la dynamique forestière

- * les réseaux trophiques en milieu forestier
- * les invertébrés et la transformation de la matière organique
- * l'apport de la micromorphologie dans le fonctionnement des sols forestiers
- * les insectes saproxylophages liés aux arbres sénescents ou morts
- * phollophages et ravageurs : leur incidence sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers
- * la fragmentation des massifs forestiers et ses conséquences
- * la conservation de la biodiversité

Gestion de tourbières en milieu forestier

- Dubourdiou J 1997. **Manuel d'aménagement forestier**. Office National des Forêts / Lavoisier tec et doc. 240 p.
- Office National des Forêts. 1998. **Réserve biologique dirigée de la tourbière des Froux (Forêt communale de Manou) : premier aménagement forestier (1998-2007)**. 28 p. + annexes
- PERNON, F. 1997. **Réserve biologique dirigée de Chaussitre et Gimel. Commune de Saint-Régis-du-Coin. Plan de gestion (1998-2006)**. Office National des Forêts Loire-Ardèche. 56 p. + annexes.
- STAUTH, Séverine, 1998. **Suivi écologique de la restauration d'une parcelle tourbeuse dans le bois de Goult**. Parc naturel régional Normandie-Maine. 51 p. + annexes
- MONCEIX, Vincent, 1997. **Plan de gestion de la tourbière de la Combe de l'étang de Bressieux (Forêt communale de Saint-Siméon-de-Bressieux, Isère)**. Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels. 28 p. + annexes
- Office National des Forêts. **Réserve biologique dirigée du vallon du Maupas, forêt domaniale de Chinon**. Aménagement forestier (2000-2009). 48 p.
- BAILLY, Gilles ; LINOT, Michel ; MOREL, Pierre-Jean, 1996. **Documents d'objectifs concernant les habitats forestiers de 7 sites-tests susceptibles d'être intégrés au réseau «Natura 2000» en Franche-Comté**. Société Forestière de Franche-Comté.

Les 7 sites tests de Franche-Comté sont les suivants :

- * la forêt de Chauv (plaine jurassienne ; terrains hydromorphes)
- * la basse vallée de l'Ognon (prairies et de forêts inondables)
- * la tourbière des Cerneux-Gourinots (second plateau du Jura et du Doubs)
- * les Monts de Vannes-Haut du Them (collines pré-vosgiennes)
- * la Petite Montagne (pelouses, landes thermophiles et bas-marais)
- * les étangs de Bresse III (étangs et forêts de plaine)
- * la Vallée du Lison (haute vallée et reculée)

Pour chaque site-test, le DOCOB rappelle les enjeux globaux, fournit une série de fiches correspondant aux secteurs visités (habitats, intérêt patrimonial, objectifs de conservation et recommandations de gestion) et récapitule les données par habitats.

- DUBOIS, J.J. ; GODIN, J. ; ROUSSEL, D. 1994. **Les marais d'affaissement minier dans le Nord de la France : l'exemple de la mare à Goriaux**. Bulletin de l'Association de Géographes Français, n°3, juin, p.276-286

Résumé de la revue (p.276) :

«La Mare à Goriaux est un exemple typique de marais d'affaissement minier caractérisé par la formation d'écotones naturels forêt-terril-étang. La forte dynamique régressive de la végétation explique le développement d'une frange de

milieux forestiers dépérissants, mais aussi le recul actuel des roselières autrefois beaucoup plus vastes. Un bilan multidisciplinaire actualisé est en cours pour établir un plan global de gestion de la réserve biologique domaniale.»

- PERERA, Stéphane. 1997. **Contribution à l'étude des forêts humides oligotrophes à sphaignes dans le perche d'Eure-et-Loi et dans les limites du futur parc naturel régional.** / rapport BTS GPN. Association d'étude pour un parc naturel régional. 48 p. + annexes.

- **Les forestiers ariégeois aux petits soins pour leurs tourbières.** Arborescences, n°76, septembre-octobre 1998, p.32-34

L'article présente les actions en faveur des tourbières, conduites par l'Office National des Forêts en Ariège. Le programme Life « Tourbières de France », débuté en 1995, a permis de réaliser un inventaire des tourbières, en collaboration avec l'Association des Naturalistes d'Ariège (ANA). Les agents de l'ONF ont été formés, et des travaux (débroussaillage, création de mares) ont été menés sur six tourbières. Ce programme a permis notamment de changer le regard des forestiers sur ces milieux originaux peu connus et souvent considérés comme improductifs.

- BERTRAND, P [Coordinateur] ; NICOLAS, ML [Coordinateur]. 2000. **Définition et évaluation de modes de gestion en forêt privée sur projets de sites Natura 2000 en région Midi-Pyrénées.** CRPF Midi-Pyrénées 220 p.

Ce document synthétise les travaux menés sur 4 projets de sites Natura 2000 (associant forêt privée et forte sensibilité environnementale), en région Midi-Pyrénées :

- Tourbières du Margnès (Tarn)
- Vallée de la Garonne (Tarn-et-Garonne)
- Vallée du Viaur (limite Tarn-Aveyron)
- Causse Noir (Aveyron)

Sur l'ensemble de ces sites, 21 habitats naturels et des 35 habitats d'espèces d'intérêt communautaire ont été analysés pour formuler ensuite des recommandations de gestion forestière.

- Viard-Cretat G., 1994 - **Protection et aménagement des zones humides sensibles - implication de l'ONF à travers l'exemple de la gestion de la tourbière des Saisies.** ONF, 22 p.

- PAAVILAINEN, E.; PÄIVÄNEN, J. 1995. **Peatland forestry : ecology and principles.** Springer-Verlag, 248 p.

Quelques sites internet

- **Les tourbières des Pansières**, gérées par l'ONF et Espaces Naturels de Midi-Pyrénées :

<http://enmp.free.fr/gere/pansieres.htm>

Consulter également le bulletin « Natura 2000 : tourbières du Margnès »

- **La tourbière d'Iraty**

<http://www.onf.fr/foret/dossier/iraty/5-p1.htm>

- **La tourbière La Truchère-Ratenelle**, classée en Réserve Naturelle, et gérée par le Conservatoire des Sites naturels Bourguignons :

http://perso.wanadoo.fr/csnb/pre_se7.html

- **La tourbière des Saisies**

- Site Natura 2000 FR8201776 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/sites/FR8201776.html>

- Dossier : la tourbière des Saisies / étude réalisée pour un BTSA Gestion forestière

<http://www.sylvi-culture.com/documents/dossier.php3>

Protection forestière

• MAUNOURY, Lucie. 1994. **Les zones tourbeuses de la forêt domaniale d'Aubrac (Aveyron) : éléments pour un classement en réserve biologique domaniale.** ONF Midi-Pyrénées, 53 p.

• BEAUDESSON, Pierre. FALCONE, Patrick, 2000. **Observatoire du patrimoine naturel des réserves biologiques. Analyse et bilan de l'enquête 1999-2000.** Office National des Forêts, 259 p.

Les forêts publiques françaises couvrent 8% du territoire et représentent une gamme variée de milieux naturels. L'Observatoire de l'ONF propose ici une synthèse des connaissances sur la faune, la flore et les habitats naturels du réseau des réserves biologiques forestières (170 existantes et 8 en cours d'instruction).

Les grands types de milieux naturels sont présentés selon la typologie CORINE Biotope. Pour chaque site : principaux habitats, gestion de la réserve, études et travaux de génie écologique, accueil du public. Les tourbières et marais, présents dans 69 réserves, couvrent 170 ha. Sont ensuite listées les espèces, végétales et animales, d'intérêt patrimonial : effectifs, répartition, objectifs de gestion.

• MALAVAL, P. 1995. **Protection de la nature et gestion forestière en France métropolitaine / Rapport à Mme la Ministre de l'Environnement et à Mr le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.** CGGREF, 96 p.

• VALLAURI, D ; PONCET, L. 2002. **La protection des forêts en France. Indicateurs 2002.** Rapport WWF-France. 100 p. + annexes.

• Office National des Forêts, 1995. **Réserves biologiques dirigées et séries d'intérêt écologique particulier.** Coll. « Instruction », 20 p.

Ce fascicule présente le réseau des Réserves Biologiques Dirigées (RBD), et décrit ensuite la procédure de création et les modalités de gestion de ces sites.

En annexes :

- les critères d'évaluation des éléments biologiques remarquables en vue de la création d'une série d'intérêt écologique particulier
- les critères d'évaluation d'une série d'intérêt écologique particulier en vue de la création d'une série de Réserve Biologique Dirigée
- plan type d'un aménagement de RBD
- conventions relatives à la création de RBD

• Office National des Forêts, 1995. **Les réserves biologiques en Alsace : un instrument efficace de protection des milieux forestiers remarquables.** 18 p.

• VOGEL, Ph ; TERRACOL, J. 2001. **La constitution du réseau de réserves biologiques forestières intégrales en Rhône-Alpes.** Programme Naconex, vol. 1, p. 61-64

L'Office National des Forêts, gestionnaire des forêts publiques françaises, contribue à la création d'un réseau national de Réserves Biologiques Intégrales (RBI) forestières, à inscrire dans le cadre de Natura 2000. L'article présente sa mise en place au niveau de la région Rhône-Alpes, en pointant les difficultés rencontrées : classification des habitats, protocole de suivi, accueil du public...

A paraître :

• **Les statuts de protection dans la gestion forestière.** Rendez-vous techniques, août 2004.

Certification forestière

- **Deux exemples d'actions de l'AFOCEL dans le cadre de la certification PEFC.** Fiche Information-Forêt, n°2, 2004. 6 p.

<http://www.afocel.fr/Publications/FIF/FIF689.pdf>

- PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) : <http://www.pefc-france.org>

- Bulletin Infos brèves : **Gestion durable et certification des forêts**, de l'AFOCEL.

Les numéros peuvent être téléchargés à la page suivante :

<http://www.afocel.fr/TerritoireReflexionInfoBreve.htm>

Pour aller plus loin

- FORT, Christine ; BERGONZINI, Jean-Claude, 2001. **Les chemins de l'information forestière.** ECO-FOR. CD-ROM.

Les auteurs ont souhaité fournir aux acteurs du monde forestier, un outil d'accès aux sources d'information forestière en recensant les sources d'information disponibles, les détenteurs, les conditions d'accès. Le CD est organisé en 6 chapitres :

* *Les statistiques forestières nationales (IFN, SCEES) et bases de données (flore, aménagement du territoire...)*

* *La santé des forêts : réseaux de surveillance et d'évaluation pour les suivis phytosanitaires, les dépôts*

* *Les incendies et autres aléas (avalanches, tempêtes)*

* *Gestion et fonctionnement (recherche) : croissance, sylviculture, amélioration génétique, sylvopastoralisme...*

* *Gestion et fonctionnement (développement) : sites expérimentaux de l'AFOCEL, de l'ONF, des CRPF...*

* *Surveillance et conservation du milieu naturel : ZNIEFF, ZICO, ONCFS (réseau SAGIR), CSP, conservatoires botaniques, réseau des espaces protégés, ressources génétiques...*

Chaque source d'information fait l'objet d'une fiche détaillée : historique, organisme gestionnaire, objectifs, financement, échelle d'observation, nature des données, publications...

La recherche peut s'effectuer en texte intégral.

Liste de sigles ; glossaire.

- **Quelques revues forestières**

- Rendez-vous techniques, revue de l'Office National des Forêts

- Forêt entreprise, revue technique de la forêt et des arbres, publié par l'Institut pour le Développement Forestier

- Forêts de France, revue nationale de la forêt privée, publiée par la Fédération Nationale des Syndicats Propriétaires Forestiers Sylviculteurs.

- Actu-forêt, bulletin interne du réseau Forêt de France Nature Environnement

- Revue forestière française, revue de l'ENGREF

Cette bibliographie a été élaborée par Sylvie Raboin, documentaliste au Pôle-relais Tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

2^{ème} Séminaire technique Tourbières du Massif-Central



Synthèse des interventions grâce à la participation de chaque intervenant.

Coordination, conception et relecture :

Sandrine Fouetillou - (CREN Limousin)

Erwan Hennequin - (CREN Limousin)

Sylvie Martinant - (CEPA)

Pierre Mossant - (CEPA)